

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 22–26 octobre 2007

PROGRAMMES DE PAYS

**Point 8 de l'ordre du
jour**

*Pour approbation selon la
procédure tacite*



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2007/8/4
10 juillet 2007
ORIGINAL: FRANÇAIS

PROGRAMME DE PAYS — CAMEROUN 10530.0 (2008–2012)



Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation selon la procédure tacite.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODD	M. M. Darboe	Mustapha.Darboe@wfp.org
Directeur, ODDY:	M. J. P. Cebon	Jean-Pierre.Cebon@wfp.org
Attaché de liaison principal, ODD:	M. T. Lecato	tél.: 066513-2370

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).



RESUME

Le Cameroun, pays à faible revenu et à déficit vivrier, compte 16,9 millions d'habitants. En 2006, le rapport mondial sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement classait le Cameroun au 144^e rang sur 177 pays. Quarante pour cent de la population camerounaise vit avec moins de 1 dollar des États-Unis par jour. Quelque 18 pour cent des enfants de moins de 5 ans présentent une insuffisance pondérale, tandis que le taux de malnutrition aiguë sévère varie entre 0,3 et 1,9 pour cent dans le nord du pays.

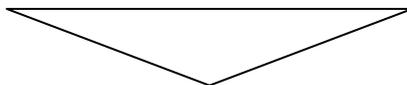
Le nouveau programme de pays pour la période 2008-2012 répond aux objectifs fixés dans le document du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, ainsi qu'aux priorités de développement du Gouvernement retenues dans le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Il est également en conformité avec cinq des huit objectifs du Millénaire pour le développement, à savoir: 1) réduire l'extrême pauvreté et la faim; 2) assurer l'éducation primaire pour tous; 3) promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; 4) assurer un environnement durable; et 5) mettre en place un partenariat pour le développement. Le programme de pays répond également aux Objectifs stratégiques du PAM (Plan stratégique 2006-2009). La composante 1 "Appui à l'éducation de base et à la scolarisation des filles dans les provinces de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua" vise à augmenter la croissance annuelle des effectifs de l'enseignement primaire et à assurer la parité filles/garçons dans les zones ciblées; elle se rapporte à l'Objectif stratégique 4. La composante 2 "Sécurité alimentaire dans les provinces de l'Extrême-Nord et du Nord" vise à améliorer la disponibilité alimentaire grâce à une bonne gestion des stocks céréaliers; elle répond à l'Objectif stratégique 2.

Les provinces ont été ciblées sur la base des résultats de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité réalisée en 2004. Il s'agit des trois provinces du nord reconnues sujettes à l'insécurité alimentaire depuis plusieurs décennies. Les résultats de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité en cours contribueront à affiner le ciblage dans les zones d'intervention.

Le Gouvernement du Cameroun a participé à l'élaboration du présent programme de pays et renforcera sa contribution à son exécution, qui se fera en collaboration avec les organisations sœurs du Groupe des Nations Unies pour le développement et les organisations non gouvernementales présentes dans le pays. Durant cette période, le PAM aidera le Gouvernement du Cameroun à élaborer une politique nationale pour l'alimentation scolaire, première étape du retrait progressif du Programme et de la prise en charge de l'alimentation scolaire par les autorités nationales.

Compte tenu des ressources limitées affectées aux activités de développement, le budget total de ce programme de pays est plafonné à 11,9 millions de dollars É.-U. et permettra la couverture des besoins de 68 000 bénéficiaires en moyenne par an sur cinq ans.

PROJET DE DECISION*



Le Conseil approuve, selon la procédure d'approbation tacite, le programme de pays 10530.0 (2008–2012) proposé pour le Cameroun (WFP/EB.2/2007/8/4), lequel requiert 17 765 tonnes de produits alimentaires pour un coût de 11,9 millions de dollars É.-U., couvrant la totalité des coûts opérationnels directs de base.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



ANALYSE DE LA SITUATION

1. Le Cameroun, pays à faible revenu et à déficit vivrier, compte 16,9 millions d'habitants avec un taux d'accroissement démographique annuel de 2 pour cent¹. Avec un indice de développement humain de 0,506 en 2006, le rapport mondial du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) plaçait le Cameroun au 144^e rang sur 177 pays tout en soulignant que la pauvreté affectait 40,2 pour cent des populations camerounaises, 85 pour cent d'entre elles vivant en milieu rural.
2. Le Cameroun est souvent présenté à tort comme un pays autosuffisant sur le plan alimentaire et dont le bilan céréalier semble équilibré. En réalité, la situation du pays s'est dégradée progressivement depuis les années 80. Selon le Ministère de l'agriculture (Programme spécial pour la sécurité alimentaire), alors que ses disponibilités alimentaires représentaient 96 pour cent des besoins en 1980, elles n'ont couvert que 81 pour cent des besoins en 1992 et se seraient stabilisées autour de 80 pour cent d'après les dernières données disponibles. Les productions alimentaires n'ont donc pas suivi l'accroissement démographique. Ainsi, les disponibilités énergétiques ont baissé de 2 340 kilocalories par personne et par jour au début des années 80 à 2 140 kilocalories en 1995–1996. Par ailleurs, ces moyennes nationales ne reflètent pas les larges disparités entre les régions et les groupes de population.
3. L'étude de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité (ACV) réalisée en 2004, basée sur les données statistiquement représentatives collectées dans les cinq zones agroécologiques du pays et complétée par deux évaluations de la situation alimentaire effectuées en 2005 et 2006, a permis de classer les provinces suivant certains critères de vulnérabilité, à savoir la sécurité alimentaire, l'éducation, ainsi que la santé et la nutrition. Elle a aussi aidé à comprendre que la précarité des facteurs naturels de production agricole, le faible niveau de scolarisation, ainsi que l'insuffisance des équipements et du revenu des populations, sont en grande partie responsables de la vulnérabilité et de l'insécurité alimentaire dans la région septentrionale du pays.
4. Situées dans les zones agroécologiques sahéliennes et soudano-sahéliennes, les provinces de l'Extrême-Nord et du Nord souffrent d'une insécurité alimentaire accentuée et d'un déficit alimentaire chronique. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le taux de couverture des besoins alimentaires varie de 25 à 80 pour cent dans ces zones².

Pauvreté et insécurité alimentaire

5. L'intervention du PAM se concentre dans les provinces de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord qui sont confrontées à plusieurs facteurs aggravants: pluviométrie capricieuse, insuffisance des terres cultivables, dégradation des sols et utilisation de techniques culturales archaïques. Ces trois provinces sont les régions du Cameroun les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire, exacerbée notamment par une démographie galopante et la spéculation sur les céréales.

¹ PNUD. *Rapport mondial sur le développement humain 2006*.

² Schéma de stratégie de pays - Cameroun, 2000.



6. Les habitudes alimentaires en zone rurale sont basées sur la consommation de manioc, de sorgho et de maïs, avec peu d'apports protéiniques d'origine animale ou végétale. La pauvreté rurale se caractérise par le faible revenu des populations, l'insécurité alimentaire, l'inégalité dans l'accès aux moyens de production, la précarité de la santé et de l'éducation, la dégradation des ressources naturelles et la vulnérabilité aux risques naturels (sécheresse, périls acridiens, attaques d'oiseaux granivores, etc.).
7. Les provinces du Nord et de l'Extrême-Nord sont régulièrement frappées par des pénuries alimentaires contraignant les ménages les plus pauvres à se séparer de tout ou partie de leurs actifs. Ces pénuries contribuent également à l'accélération des flux migratoires vers d'autres provinces. L'ACV menée en 2001 avait désigné les provinces septentrionales du Cameroun (Adamaoua, Extrême-Nord et Nord) comme prioritaires pour l'intervention du PAM. Cette analyse, actualisée en 2004, montre que l'Extrême-Nord est la province la plus vulnérable. Le PAM a programmé une autre étude pour 2007 afin d'affiner les zones d'intervention à l'intérieur de ces provinces.
8. Outre des conditions environnementales et écologiques défavorables et des obstacles structurels connus (fourniture d'intrants inadéquate, accès aux crédits bancaires très limité, difficultés d'écoulement des productions agricoles en raison de l'enclavement, faible niveau de vulgarisation des techniques agricoles, etc.), le niveau de scolarisation inférieur des populations du Grand Nord constitue un facteur aggravant. Il contribue notamment à une insécurité alimentaire plus structurelle en comparaison avec les régions méridionales où le niveau de scolarisation est plus élevé. Le fort taux d'analphabétisme chez les femmes et les jeunes filles des régions septentrionales contribue à leur marginalisation dans la vie économique et dans les instances de prise de décision.
9. Aujourd'hui, cette pauvreté se trouve exacerbée par la pandémie du VIH/sida, le niveau d'infection représentant une véritable menace pour les efforts de développement. Avec un taux national de séroprévalence de 5,5 pour cent³, le Cameroun présente une situation disparate entre les régions. Avec un taux de 6,9 pour cent, la province de l'Adamaoua est classée en tête dans la région septentrionale du pays alors que les provinces du Nord (1,7 pour cent) et de l'Extrême-Nord (2 pour cent) sont moins affectées par la pandémie.
10. Selon le PNUD, l'espérance de vie au Cameroun est passée de 48,2 ans en 2002 à 45,7 ans en 2006. Le taux de mortalité maternelle est estimé à 669 décès pour 100 000 naissances vivantes. Les taux de mortalité infantile et juvénile restent élevés: 74 et 144 pour mille naissances vivantes, respectivement.
11. Les causes immédiates de cette forte mortalité infantile et juvénile sont:
 - la persistance des maladies infectieuses et parasitaires;
 - la faible couverture vaccinale des enfants (seulement 48 pour cent des enfants de 12-23 mois ont reçu tous les vaccins de base);
 - le faible accès à l'eau potable, surtout en milieu rural;
 - la détérioration, entre 1991 et 2004, de l'état nutritionnel des enfants, des femmes enceintes et des mères; et ²,
 - les soins inefficaces résultant de l'insuffisance qualitative et quantitative du personnel sanitaire avec son inégale répartition géographique.

³ D'après les résultats de l'Enquête démographique et de santé du Cameroun (EDSC) de 2004.



12. Quelque 32 pour cent des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique modérée et 13 pour cent, de malnutrition chronique sévère. Cinq pour cent des enfants de moins de 5 ans sont atteints de malnutrition aiguë modérée.

Éducation

13. D'après les résultats de l'EDSC de 2004⁴, les taux nets de fréquentation scolaire dans le primaire au niveau national sont relativement élevés (79,2 pour cent chez les garçons et 76,4 pour cent chez les filles), mais le droit à l'éducation primaire de 20,8 pour cent des garçons et 23,6 pour cent des filles n'est donc pas respecté. Les causes de cette situation sont imputables à l'inadéquation de l'offre et de la demande en matière d'éducation. L'offre est affectée par une insuffisance des ressources, notamment en infrastructures, personnel enseignant et fournitures scolaires.
14. Différents projets et programmes bilatéraux et multilatéraux, actuellement en cours, devraient contribuer à l'amélioration progressive de la situation dans le secteur de l'éducation au Cameroun. Pour la période 2007-2009, un montant de 48,6 millions de dollars a été alloué par la France, dans le cadre de l'initiative Contrat de désendettement et de développement (C2D), au secteur de l'éducation. Fin novembre 2006, le Cameroun a obtenu de la Banque mondiale et de ses partenaires, dans le cadre de l'initiative de mise en œuvre accélérée de l'Éducation pour tous, un don de 22,5 millions de dollars pour 2007 et de 24,8 millions de dollars pour 2008. Ces fonds serviront prioritairement à surmonter les contraintes majeures auxquelles se heurte le secteur de l'éducation de base (manque de personnel qualifié et formé, formation du personnel en poste, amélioration du curriculum scolaire et réhabilitation des infrastructures), plus particulièrement dans les provinces septentrionales (Adamaoua, Nord et Extrême-Nord) ciblées par le PAM. La mise en œuvre des activités, effective depuis janvier 2007, contribuera à résorber le déficit en personnel qualifié et formé par le recrutement de 15 000 maîtres en 2007 et 13 000 en 2008; elle visera par ailleurs à améliorer les ratios maîtres/élèves dans les écoles, y compris celles assistées par le PAM. Les activités relatives à la formation du personnel enseignant et à la réhabilitation des infrastructures seront également exécutées en 2007.
15. Les difficultés d'accès à l'éducation résultent de plusieurs facteurs: poids de la population jeune (44 pour cent de la population a moins de 15 ans), fort taux de croissance démographique, persistance des pesanteurs socioculturelles dans certaines régions en ce qui concerne la scolarisation des enfants en général et des filles en particulier (notamment dans la partie septentrionale du pays), pauvreté en milieu rural, coût élevé des manuels et fournitures scolaires et, enfin, décalage entre l'école et les contraintes de la vie courante. Dans les zones d'intervention du programme de pays, les enfants sont particulièrement sollicités afin d'aider les familles dans la recherche des moyens pour satisfaire leurs besoins alimentaires. En 2002/03, si en termes de taux brut de scolarisation 94 pour cent des enfants en âge de fréquenter le premier niveau du primaire y avaient effectivement accès, seulement 75 pour cent atteignaient la 6^e classe du système anglophone et 57 pour cent le cours moyen 2 (CM2) du système francophone. À cela s'ajoutent des taux élevés de redoublement et d'abandon scolaire, résultat d'une fréquentation scolaire irrégulière. D'une manière générale, la scolarisation n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire national.
16. En 2002, les provinces septentrionales du Nord, de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua présentaient les indicateurs de parité filles/garçons les plus bas du pays (respectivement 0,58, 0,62 et 0,77). Le taux d'achèvement du primaire était particulièrement problématique dans l'Adamaoua (32,9 pour cent) et l'Extrême-Nord (44,8 pour cent). La situation était

⁴ EDSC III (2004) et *Report on the global AIDS Epidemic* (ONUSIDA, 2006).



encore plus préoccupante en ce qui concerne les filles, puisque seulement 17 pour cent d'entre elles dans l'Extrême-Nord et 24,6 pour cent dans l'Adamaoua achevaient leur scolarité, contre 90,8 pour cent dans l'Ouest et 84,4 pour cent dans le Sud-Ouest. L'étude diagnostique du système éducatif de 2003⁵ confirme l'existence de grandes disparités, entre les provinces et entre les garçons et les filles concernant l'accès à l'éducation, le maintien à l'école et l'achèvement des études dans le cycle primaire. On note, par ailleurs, une dégradation des indicateurs de performance au niveau de l'enseignement de base, avec notamment un taux de redoublement qui est passé de 25,5 pour cent à 28,8 pour cent entre 2000 et 2004. Selon le Document de stratégie sectorielle de l'éducation (mai 2006), la rétention dans le primaire reste faible puisque seulement 55 pour cent des élèves d'une classe d'âge achèvent le cycle.

17. Afin de faire face à ces défis, le Gouvernement a décidé d'élaborer une stratégie globale du secteur de l'éducation alignée sur le Cadre d'action de Dakar pour l'Éducation pour Tous (EPT 2000) et sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)⁶. L'une des grandes options de cette stratégie vise à atteindre l'universalisation du cycle primaire en 2015 basée sur l'amélioration de la qualité des services éducatifs offerts et l'achèvement des six années de scolarisation. Les différentes options de cette stratégie sont clairement reflétées dans le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) révisé en juin 2005.

ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA COOPERATION PASSEE

18. Le programme de pays en cours (2003-2007) comporte deux composantes: activité 1 "Assistance alimentaire aux écoles primaires dans les provinces de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua" et activité 2 "Sécurité alimentaire et développement rural dans les provinces de l'Extrême-Nord et du Nord". Une mission d'appréciation menée préalablement à la préparation du présent programme de pays a conclu qu'il avait adopté une orientation stratégique axée sur les zones et les groupes les plus vulnérables, qu'il était en adéquation avec les grands axes du DSRP et en concordance avec les priorités définies dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD). La mise en œuvre du programme de pays s'est faite en collaboration avec les partenaires du PNUAD, notamment le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la FAO, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA).
19. L'activité 1 s'inscrivait dans la continuité des interventions du PAM dans le domaine des cantines scolaires entreprises en 1998 sous le projet 4387.01 et qui avait notamment comme objectif l'accroissement du taux de scolarisation, en particulier celui des filles dans les zones rurales. Selon la mission d'appréciation, l'activité 1 du programme de pays en cours ainsi que les projets d'éducation antérieurs assistés par le PAM ont largement contribué à l'amélioration des taux de scolarisation dans les zones d'intervention du PAM. L'extension de l'activité respectera les nouvelles orientations du Gouvernement en matière d'éducation tendant à privilégier les zones rurales dans lesquelles le taux de scolarisation est inférieur à 40 pour cent.

⁵ *Rapport d'État du système éducatif national camerounais (RESEN). Éléments de diagnostic pour la politique éducative dans le contexte de l'EPT et du DSRP, décembre 2003.*

⁶ Document de politique sectorielle de l'éducation, version provisoire, mars 2006.



20. Les principales recommandations sectorielles de l'appréciation portaient sur l'activité 1 du programme de pays. Pour l'essentiel, il était recommandé: i) de poursuivre l'appui à l'éducation à travers l'alimentation scolaire; ii) d'améliorer le suivi de l'exécution et de mesurer son impact éducatif, notamment grâce à un renforcement des capacités des agents du Ministère de l'éducation de base (MINEDUB) participant à la gestion de l'activité; iii) de mener un plaidoyer auprès du Gouvernement pour qu'il s'engage de manière plus affirmée, y compris dans ses choix budgétaires, dans la prise en charge progressive de la gestion et de l'approvisionnement des cantines scolaires, permettant leur pérennisation à terme et un désengagement progressif du PAM. La mission soulignait que cet engagement devait notamment se traduire par la formulation puis la mise en œuvre d'une politique nationale d'alimentation scolaire.
21. L'activité 2 du programme de pays s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre de la déclaration d'intention stratégique, décidée en décembre 1998, qui visait à poursuivre avec efficacité la lutte contre la pauvreté de manière à réduire considérablement et durablement la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté. Il est communément reconnu que le projet pilote de sécurité alimentaire exécuté en 2001, ainsi que les 33 nouveaux greniers villageois mis en place en 2005 dans le cadre du programme de pays en cours, ont permis aux populations du Logone et Chari de résister aux effets de la sécheresse et de préserver leurs actifs de production. La création de 180 greniers villageois dans les zones vulnérables a largement contribué à réduire la dépendance des populations vis-à-vis des spéculateurs grâce à une réduction de l'ordre de 50 pour cent du prix des céréales pendant la période de soudure dans les communautés cibles (18 000/20 000 à 9 000/10 000 francs CFA). Elle a en outre contribué à l'assouplissement des mécanismes de survie pendant les périodes de grande sécheresse (comme par exemple celle de 2005). À terme, cette activité permettra aux populations bénéficiaires, grâce à un savoir-faire approprié, de se mobiliser pour produire davantage afin d'assurer une couverture alimentaire sur l'ensemble de l'année (contre 80 pour cent les années précédentes).
22. La fourniture de 2 000 tonnes de maïs au PAM par le Gouvernement camerounais a permis la mise en place des 180 greniers. De plus, la bonne gestion des greniers et la reconstitution des stocks par les communautés villageoises montrent la détermination des autorités et des bénéficiaires à pérenniser les banques céréalières.
23. La mission avait donc recommandé de poursuivre la mise en œuvre de cette composante en favorisant la cohérence et l'intégration entre les composantes du programme de pays, notamment: i) en renforçant en priorité les greniers localisés dans des villages dotés de cantines scolaires appuyées par le PAM, ii) en recherchant une meilleure cohérence entre le premier volet visant l'amélioration de la production et le second agissant sur la gestion des récoltes, la sécurisation des vivres et la régulation des prix, et iii) en ciblant en priorité les localités équipées d'un magasin de stockage financé par d'autres partenaires dans l'optique de sécuriser les denrées fournies par le PAM. En outre, la mission d'appréciation recommandait que le PAM considère la possibilité de venir en appui à la lutte contre le VIH/sida par un soutien aux orphelins et aux enfants vulnérables, ainsi qu'à leurs familles d'accueil. Cette activité n'a pas été retenue dans ce document en raison de contraintes budgétaires. Toutefois, la mise en œuvre du "Paquet éducatif essentiel" dans le cadre de l'activité 1 permettra au PAM et à ses partenaires [UNICEF, Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida [ONUSIDA] et organisations non gouvernementales (ONG) oeuvrant dans le domaine du VIH/sida] de mener des activités d'éducation préventives.

24. La mission d'appréciation constatait que l'analyse de l'enquête menée par l'Unité ACV du PAM pour évaluer la sécurité alimentaire au Cameroun considérait toujours les trois provinces septentrionales du pays comme prioritaires pour l'intervention du PAM, mais qu'une étude complémentaire menée en 2004 avait permis de préciser la liste des arrondissements les plus vulnérables.
25. Le coefficient alpha, qui s'élevait à 1,08 en février 2007, montre qu'en termes de coût-efficacité, le programme en cours est satisfaisant. Par ailleurs, les 6 424 tonnes de vivres distribuées jusqu'à présent dans le cadre du programme 2003–2007 sont insignifiantes en comparaison des consommations nationales annuelles (de l'ordre de 350 000 tonnes pour le riz) et ne sont pas susceptibles de causer de distorsion sur les marchés locaux.

ORIENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS

26. Le nouveau programme de pays 2008-2012 prend en compte le bilan commun de pays (BCP) établi par le système des Nations Unies en 2006 et les axes définis comme prioritaires, en particulier les analyses fondées sur les axes 2 et 6 du DSRP révisé en juin 2005, à savoir "le renforcement de la croissance par la diversification de l'économie" et "le renforcement des ressources humaines et du secteur social et l'insertion des groupes défavorisés dans le circuit économique".
27. Le programme de pays cadre avec les priorités et objectifs fixés dans le PNUAD établi pour la période 2008-2012 et prend en compte les domaines d'intervention suivants: i) amélioration du bien-être social de la population, ii) gestion des crises, et iii) appui au secteur rural en vue de contribuer à la sécurité alimentaire dans les zones d'intervention. Il est en outre en conformité avec cinq des huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), à savoir: 1) réduire l'extrême pauvreté et la faim; 2) assurer l'éducation primaire pour tous; 3) promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; 4) assurer un environnement durable; et 5) mettre en place un partenariat pour le développement.
28. Le programme de pays répond, par ailleurs, aux Objectifs stratégiques du PAM définis dans le Plan stratégique de 2006-2009. La composante "Sécurité alimentaire dans les provinces de l'Extrême-Nord et du Nord" correspond à l'Objectif stratégique 2, tandis que la composante liée à "l'Appui à l'éducation de base et à la scolarisation des filles" se rapporte à l'Objectif stratégique 4.
29. Les engagements renforcés en faveur des femmes ont été pris en compte, notamment les engagements II.1, II.2 et V.3. À travers son programme de cantines scolaires dans les écoles primaires des zones sélectionnées, le PAM apportera un repas journalier aux filles afin qu'elles s'inscrivent en classe et qu'elles y restent. Aux rations quotidiennes s'ajouteront les rations à emporter que le PAM distribuera trimestriellement aux filles des classes du CE2 au CM2 qui fréquentent l'école avec assiduité. Dans les autres composantes du programme de pays, le PAM et ses partenaires mettront l'accent sur la formation des femmes afin qu'elles soient mieux armées pour prendre davantage de responsabilités dans les activités qui seront menées.
30. L'objectif d'ensemble de ce programme consiste à appuyer les stratégies nationales du Gouvernement dans les domaines de l'éducation et du développement rural en amenant les femmes à jouer un rôle plus prépondérant dans la gestion des cantines scolaires et des greniers villageois et en leur assurant des formations qualifiantes (ce qui leur permettra d'accroître leur rôle socioéconomique et d'améliorer la sécurité alimentaire de leurs

familles). Conformément aux Engagements renforcés en faveur des femmes, l'obligation de formation sera reflétée dans les contrats conclus avec tous les partenaires opérationnels.

31. Les effets escomptés d'ici à 2012 sont les suivants:
 - augmentation de la croissance annuelle des effectifs de l'enseignement primaire (notamment des filles) dans les zones d'intervention et réduction de l'absentéisme et du nombre d'abandons; et
 - amélioration de la disponibilité alimentaire grâce à une bonne gestion des stocks céréaliers villageois afin que les communautés puissent approvisionner, au moins en partie, les cantines scolaires.
32. La matrice des résultats en annexe II présente les effets escomptés, les indicateurs de résultats ainsi que les risques et hypothèses.
33. Les composantes du programme de pays seront mises en œuvre dans les zones retenues par l'étude ACV de 2001, complétée par celle de 2004 et par la mission d'appréciation du programme de pays (2003-2007) et de formulation du programme de pays (2008-2012). Les provinces prioritaires pour la composante 1 "Appui à l'éducation de base et à la scolarisation des filles" seront les mêmes que lors du précédent programme, à savoir les provinces de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua. La composante 2 "Sécurité alimentaire" sera mise en œuvre dans les provinces de l'Extrême-Nord et du Nord qui sont les plus vulnérables. L'étude ACV programmée pour 2007 permettra d'affiner la sélection des zones d'intervention prioritaires à l'intérieur de ces provinces.
34. Quelque 83 pour cent des ressources seront allouées à l'alimentation scolaire et 17 pour cent, au secteur du développement rural. Au total, l'aide alimentaire bénéficiera annuellement à 68 100 personnes. Les informations sur les bénéficiaires, les besoins alimentaires et le volume des rations figurent aux annexes I-A et I-B.

Composantes du programme

⇒ *Composante 1: Appui à l'éducation de base et à la scolarisation des filles dans les provinces de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua*

35. Cette composante prolonge l'assistance alimentaire apportée aux écoliers dans les trois provinces du nord dans le cadre du programme de pays en cours. Elle vise à promouvoir l'accès à l'éducation de base, en particulier pour les filles, et leur maintien en classe jusqu'à la fin du cycle primaire. L'activité cible les zones rurales les plus défavorisées du pays et où les performances éducatives, mesurées selon le taux brut de scolarisation et le taux d'achèvement du primaire, sont en dessous de la moyenne nationale (100,14 et 60 pour cent, respectivement). Par l'appui aux cantines scolaires dans les zones ciblées, l'assistance du PAM permettra de contribuer à augmenter le taux de scolarisation et l'assiduité et à réduire l'absentéisme, les abandons et l'inégalité entre les garçons et les filles.
36. Le nombre des bénéficiaires est estimé à 51 000 pendant la première année du programme. Le Gouvernement devrait se charger de l'alimentation scolaire des autres enfants nécessiteux qui ne sont pas pris en compte par le présent programme de pays. Les enfants recevront un repas à l'école 165 jours par an. Le PAM fournira des rations à emporter aux filles scolarisées des trois dernières années du primaire sur la base d'une assiduité d'au moins 80 pour cent. Ces rations devraient inciter les familles à inscrire et maintenir les filles à l'école. Sur une durée de cinq ans (2008-2012), le PAM fournira 14 765 tonnes de produits alimentaires, dont 12 804 tonnes de céréales, 1 367 tonnes de



légumes secs, 456 tonnes d'huile végétale et 137 tonnes de sel iodé. La contribution régulière des parents à l'alimentation scolaire de leurs enfants sous forme de légumes, viande, poisson, arachide et condiments constitue un supplément nutritionnel substantiel.

37. Le Ministère de l'éducation de base (MINEDUB) est l'entité officielle du Gouvernement chargée de l'exécution de la composante. L'Unité centrale de coordination (UCC) et les Unités provinciales de coordination (UPC) présidées par le MINEDUB pour le programme de pays en cours seront maintenues. Le Comité de gestion de l'assistance FAO/PAM, structure de coordination interministérielle de tous les projets d'aide alimentaire, continuera d'assurer la gestion logistique, le suivi et le contrôle de l'exécution de la composante.
38. Une étroite synergie sera établie entre les composantes 1 et 2 afin de permettre aux communautés des zones ciblées d'améliorer leur production agricole et d'assumer graduellement la fourniture de vivres aux écoles en vue d'une pérennisation des cantines.

⇒ *Composante 2 : Sécurité alimentaire dans les provinces de l'Extrême-Nord et du Nord*

39. La composante 2 vise à permettre aux communautés bénéficiant d'une assistance du PAM dans le domaine scolaire d'améliorer leur production agricole et la gestion de leurs stocks céréaliers. Elle devrait par ailleurs les aider à atténuer leur vulnérabilité et leur permettre d'assumer graduellement une plus grande part de responsabilité dans l'approvisionnement continu et diversifié des cantines scolaires. Les objectifs visent notamment à: i) combler le déficit alimentaire à court terme des groupements villageois par la constitution de réserves cérésières communautaires; ii) encourager les producteurs à s'approprier progressivement les activités des cantines scolaires; et iii) renforcer la participation des femmes aux activités communautaires et leur capacité en matière de gestion et de préservation des actifs.
40. Le PAM mettra en place 30 greniers par an pendant cinq ans avec un maximum de 20 tonnes de céréales par grenier. Chaque groupement villageois fournira un volume équivalent à au moins 10 pour cent de l'apport du PAM. L'aide alimentaire sera utilisée pour contribuer à la constitution de stocks de roulement céréaliers de départ au niveau des villages. Ces stocks constitueront une source d'approvisionnement à prix raisonnable pour les communautés et seront reconstitués par les bénéficiaires eux-mêmes à chaque nouvelle récolte. Par ce mécanisme cyclique (reconstitution-utilisation), les greniers villageois contribueront à combler les déficits vivriers de façon durable au niveau communautaire, à stabiliser les prix et à protéger les revenus des paysans contre les spéculations des opérateurs commerciaux, en particulier en période de soudure.
41. Le nombre de bénéficiaires par an est estimé à 12 900 personnes. Au total, 3 000 tonnes de vivres, soit 17 pour cent des ressources, devront être mobilisées pour l'exécution de cette composante sur une durée de cinq ans.
42. La coordination de l'exécution de la composante sera assurée par le Ministère de l'agriculture et du développement rural (MINADER). Le PAM assurera le transport des vivres de cette composante jusqu'aux points de livraison avancés (PLA). Le Comité de gestion de l'assistance FAO/PAM sera chargé d'assurer la livraison des vivres des PLA aux sites des activités.
43. Toutes les parties impliquées dans la mise en œuvre de la composante élaboreront conjointement une stratégie de suivi et d'évaluation qui se réfère à la gestion axée sur les résultats. Le PAM devra s'assurer que tous les partenaires maîtrisent cet outil. Les services déconcentrés du MINADER seront impliqués dans l'exécution du programme pour



pouvoir assurer un suivi efficace des bénéficiaires à la fin de l'intervention. Le PAM et les services provinciaux du MINADER organiseront des missions conjointes pour assurer le suivi et l'évaluation sur le terrain.

44. Le PAM mettra en place une base de données et un système d'information géographique sur les greniers pour faciliter le suivi, l'évaluation de l'impact du stockage sur la sécurité alimentaire et la mise à jour de l'étude ACV. Les indicateurs utilisés lors du projet pilote en 2001 et actualisés au cours du précédent programme de pays seront intégrés à cette base de données. Le Système national d'alerte rapide (SNAR), soutenu financièrement par le PAM pour la mise en place d'un système efficace de suivi de la sécurité alimentaire, ainsi que d'autres partenaires, contribueront au fonctionnement et à la mise à jour de cette base de données.

GESTION, SUIVI ET EVALUATION DU PROGRAMME

45. La formulation du programme de pays a bénéficié d'une large participation du Gouvernement, des organismes des Nations Unies, des partenaires bilatéraux et de la société civile. Il intègre par ailleurs les conclusions du dernier BCP et du PNUAD, dont les processus d'élaboration ont également été participatifs.
46. Le Comité de gestion de l'assistance FAO/PAM assurera la coordination du programme de pays. Des représentants des comités nationaux mis en place par les ministères techniques de tutelle de chacune des composantes en seront membres, de même que le représentant du PAM et les représentants des principaux intervenants. Les Comités provinciaux de gestion FAO/PAM demeureront chargés de l'exécution du programme au niveau départemental, en étroite collaboration avec le bureau auxiliaire du PAM à Garoua. Au niveau des unités de base, des comités de gestion de la cantine et des comités villageois seront établis pour l'exécution quotidienne des activités. Leurs rôles et responsabilités seront brièvement décrits dans les résumés des activités.
47. Ce comité sera chargé de la définition des mécanismes d'exécution, de suivi et d'évaluation du programme et de son intégration effective aux programmes nationaux de développement. Il veillera au développement de synergies entre les composantes du programme et en établira le plan d'action ainsi que les rapports annuels de mise en œuvre. Chacun des ministères techniques de tutelle désignera un responsable national et une équipe chargée de la gestion technique et administrative, ainsi que du suivi et de l'évaluation des composantes. Des plans de travail annuels et des rapports sur l'état d'avancement des composantes du programme de pays seront élaborés par les responsables nationaux de chaque composante en collaboration avec le PAM. Enfin, le Comité de gestion de l'assistance FAO/PAM continuera d'assurer la gestion logistique, le suivi et le contrôle de l'exécution des composantes du programme.
48. Pour une mise en œuvre efficace du programme de pays, le PAM organisera une formation portant sur i) le système de suivi/évaluation axé sur les résultats, ii) l'élaboration et l'analyse des cadres logiques sectoriels, iii) les méthodes participatives faisant place aux femmes, ainsi que iv) les procédures administratives, logistiques et financières. Une formation complémentaire dans des domaines intersectoriels tels que l'égalité entre les sexes et l'impact du VIH/sida sur le développement sera dispensée au personnel du PAM et de ses partenaires. La conduite d'enquêtes de référence ainsi que des analyses de situation plus détaillées seront décidées en concertation avec les autres organismes des Nations Unies.

49. Le PAM organisera, en collaboration avec le MINADER et les ministères techniques de tutelle, des ateliers au cours desquels les cadres logiques des composantes et du programme de pays seront élaborés et validés aux niveaux provincial et national, en consultation avec toutes les parties prenantes (Gouvernement, collectivités territoriales, donateurs, organismes des Nations Unies, ONG et producteurs). En évoluant vers un suivi axé sur les résultats, le PAM s'intéressera à l'impact du programme de pays et aux résultats escomptés. Des indicateurs réalistes, se rapportant à des périodes précises, seront mis au point à différents niveaux pour chaque composante du cadre logique afin de rendre compte des progrès accomplis.
50. Dans un souci d'assurer la pérennisation des activités du programme de pays, le Gouvernement du Cameroun sera appelé à assumer une plus grande responsabilité dans la gestion des cantines scolaires à travers la prise en charge d'une part plus significative des coûts opérationnels directs. En outre, au cours de la mise en œuvre de ce programme, le PAM fera en sorte de se désengager graduellement pour permettre au Gouvernement de prendre entièrement le relais à la fin de la dernière année d'exécution.
51. Les vivres seront acheminés par le PAM à partir du port de Douala aux points de livraison avancés de Ngaoundéré, Garoua et Maroua, où ils seront stockés dans les entrepôts du Comité de gestion de l'assistance FAO/PAM. La gestion de ces vivres, depuis leur réception jusqu'à leur distribution sur les différents sites prévus dans le cadre du programme de pays, sera effectuée conjointement avec ce comité. Les coûts de transport intérieur, entreposage et manutention (TIEM) seront couverts à hauteur de 50 pour cent par le Gouvernement camerounais. Depuis le démarrage du programme de pays en cours, le Gouvernement contribue annuellement aux frais de logistique, administration locale et personnel de contrepartie à hauteur de 692 000 dollars et s'est engagé à maintenir cette contribution annuelle dans le cadre du nouveau programme.
52. Par ailleurs, le Gouvernement s'est engagé à rembourser chaque année une partie des frais d'opération du bureau auxiliaire du PAM à Garoua pour un montant estimé à 89 000 dollars. Fin novembre 2006, 197 000 dollars avaient déjà été versés rétroactivement au titre des années 2001, 2002 et une partie de 2003. Le solde dû sera versé en 2007. Jusqu'ici, la composante 2 du programme de pays 10214 "Sécurité alimentaire" a été entièrement exécutée grâce à une contribution du Gouvernement de 2 000 tonnes de maïs en 2005. Ce dernier attache une importance capitale à la pérennisation du volet "Greniers communautaires". Enfin, dans le cadre du nouveau programme de pays, le Gouvernement a affirmé sa volonté de continuer à fournir au PAM une moyenne de 500 tonnes de céréales par an pour la composante "Sécurité alimentaire".
53. Dans un souci de contribuer à un accroissement des revenus des communautés agricoles et en fonction des disponibilités saisonnières, le PAM favorisera les achats locaux de maïs et de légumes secs sur une base concurrentielle.
54. L'évaluation à mi-parcours du programme et de ses composantes se fera en 2010, en collaboration avec les partenaires et le bureau régional du PAM. Elle aura pour objectif d'apprécier dans quelle mesure le programme de pays parvient à atteindre les résultats escomptés et de formuler des recommandations pour d'éventuels ajustements.



ANNEXE I-A

VENTILATION DES BÉNÉFICIAIRES PAR COMPOSANTE ET RÉPARTITION DES VIVRES						
Composante	Quantité de produits (tonnes)	Répartition par composante (%)	Nombre de bénéficiaires hommes/femmes/total (moyenne annuelle)			Femmes bénéficiaires (%)
Composante 1: APPUI À L'ÉDUCATION DE BASE ET À LA SCOLARISATION DES FILLES DANS LES PROVINCES DE L'EXTRÊME-NORD, DU NORD ET DE L'ADAMAOUA						
			Hommes	Femmes	Total	
Cantines scolaires	8 798		33 147	22 099	55 246	40
Rations à emporter	5 967			7 758	7 758	100
Total partiel Éducation¹ (moyenne sur les 5 ans)	14 765	83	33 147	22 099	55 246	40
Composante 2: SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LES PROVINCES DE L'EXTRÊME-NORD ET DU NORD						
			Hommes	Femmes	Total	
Greniers villageois	3 000		5 160	7 740	12 900	60
Total partiel Sécurité alimentaire²	3 000	17	5 160	7 740	12 900	60
Total pour le programme de pays (moyenne sur les 5 ans)	17 765	100	38 307	29 839	68 146	43

¹ Les filles bénéficiant à la fois des rations sèches et de la cantine scolaire ne sont pas comptées deux fois comme bénéficiaires.

² On estime que chacun des 30 greniers construits chaque année profitera directement à une moyenne de 430 paysannes ou paysans. Les membres de leur famille seront également considérés comme bénéficiaires (sept personnes en moyenne par famille), d'où le chiffre évoqué de 90 300 bénéficiaires par an, soit 451 500 bénéficiaires pour la durée du programme.



ANNEXE I-B

TYPE DE PRODUITS ET TAILLE DES RATIONS			
Composante	Type de produit alimentaire	Taille des rations (grammes/personne/jour)	Valeur nutritionnelle (kcal)
Composante 1: APPUI À L'ÉDUCATION DE BASE ET À LA SCOLARISATION DES FILLES DANS LES PROVINCES DE L'EXTRÊME-NORD, DU NORD ET DE L'ADAMAOUA			
Composante 1): Cantines scolaires ^{3, 4}	Riz	150	540
	Légumes secs	30	102
	Huile végétale	10	89
	Sel iodé	3	–
Total composante cantines		193	731
Composante 2): rations à emporter	Maïs	50 kg/trimestre	
Composante 2: SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LES PROVINCES DE L'EXTRÊME-NORD ET DU NORD			
Composante greniers villageois ⁵	Maïs	127	445

³ Ration distribuée pendant 165 jours.

⁴ Les parents des filles suivant les trois dernières années de l'enseignement primaire reçoivent une ration sèche, à savoir 50 kg de maïs trois fois par an.

⁵ Il est prévu un approvisionnement maximum de 20 tonnes de céréales par grenier fournies par le PAM, chaque groupement villageois apportant un volume équivalent à au moins 10 pour cent de l'apport du PAM.



ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET DES RESSOURCES

Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses	Ressources requises
Impact au niveau national: Réduction substantielle de la pauvreté	Indicateur d'impact au niveau national: Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil absolu de pauvreté	Le Gouvernement poursuit ses efforts dans la lutte contre la pauvreté	
Résultats escomptés du PNUAD			
1. Amélioration, d'ici à 2012, de l'accès des enfants à l'éducation de base.	1a) TBS pour l'enseignement primaire 1b) Ratio filles/ garçons dans le primaire	Des moyens suffisants sont consacrés à l'éducation de base Les communautés sont sensibilisées, mobilisées et organisées pour le soutien à l'éducation de base	Ressources intégrées au programme de pays
2. Amélioration, d'ici à 2012, de la sécurité alimentaire des groupes vulnérables et de la gestion des stocks céréaliers	2a) Pourcentage de la population souffrant d'insécurité alimentaire 2b) Stocks de céréales disponibles dans les greniers villageois pendant la période de soudure de juillet à septembre de chaque année	Le taux de pluviométrie, ainsi que la présence d'oiseaux granivores, d'acridiens et de pachydermes dans la région au cours de la maturation des plantes, pourraient affecter la production agricole	Ressources intégrées au programme de pays
Résultats à moyen terme du programme de pays			
1.1 Amélioration, d'ici à 2012, de l'accès à l'éducation de base, de la fréquentation scolaire et de la poursuite de la scolarité des enfants, en particulier des filles	1.1a) Effectifs des élèves (garçons et filles) inscrits dans les écoles bénéficiant de l'aide du PAM 1.1b) Nombre d'élèves ayant abandonné l'école 1.1c) Taux d'inscription ¹	L'UCC est dotée des ressources humaines et matérielles nécessaires Il existe des partenaires pour la mise en œuvre d'activités complémentaires	Ressources de la composante 1 du programme de pays (voir ci-dessous)

¹ Proportion d'enfants scolarisés parmi les enfants d'âge scolaire de la zone ciblée.



ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET DES RESSOURCES

Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses	Ressources requises
1.2 Réduction de l'absentéisme et des abandons scolaires	1.2a) Taux de fréquentation ² et taux d'abandon ³ dans les écoles primaires bénéficiant de l'aide du PAM, différenciés par sexe 1.2b) Ratio filles/garçons dans les écoles bénéficiant de l'aide du PAM 1.2c) Taux de réussite à la fin du cycle primaire, par sexe	Les populations sont mobilisées et comprennent l'importance de la scolarisation et de la pérennisation des cantines scolaires	
Résultats à court terme du programme de pays			
1.1 Au total, 17 765 tonnes de vivres seront distribuées	1.1a) Quantité de vivres distribuée 1.1b) Quantité et nature des articles non alimentaires fournis	Les partenaires d'exécution s'acquittent efficacement des tâches attribuées Des fonctionnaires gouvernementaux qualifiés sont disponibles pour l'exécution du projet.	10,1 millions de dollars
1.2 En moyenne, 55 246 élèves seront bénéficiaires de la composante "Cantines scolaires" chaque année	1.2a) Nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire, par catégorie et par sexe	Les collectivités assument leurs responsabilités dans le cadre de la composante "Cantines scolaires"	

² Rapport entre le nombre de jours de présence des enfants inscrits et le nombre total de jours d'école.

³ Proportion d'enfants ayant abandonné leurs études parmi les enfants inscrits.



ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET DES RESSOURCES			
Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses	Ressources requises
Résultats à moyen terme du programme de pays			
2.1 Au total, 3 000 tonnes de vivres seront distribuées	2.1a) Quantité de vivres distribuée	Les partenaires d'exécution s'acquittent efficacement des tâches attribuées	1,8 million de dollars
2.2 En moyenne, 30 greniers villageois seront approvisionnés chaque année et 12 900 personnes en seront bénéficiaires	2.2a) Nombre de participants et de bénéficiaires, par sexe	Des fonctionnaires gouvernementaux qualifiés sont disponibles pour la mise en œuvre du projet	
	2.2b) Nombre de greniers villageois implantés	Les collectivités sont en mesure d'assumer les responsabilités qui leur incombent dans la gestion des greniers villageois	



ANNEXE III

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR LE PROGRAMME DE PAYS 10530.0 ÉTABLI POUR LE CAMEROUN (2008–2012) Composantes (en dollars É.-U.)			
	Composante 1 Éducation	Composante 2 Développement rural	Total
Produits alimentaires (en tonnes)	14 765	3 000	17 765
Produits alimentaires (valeur)	4 193 537	503 202	4 696 745
Transport extérieur	2 231 434	453 390	2 684 824
TTEM (total)	1 758 354	353 191	2 111 545
TTEM (coût par tonne)	119 08	117.73	
Autres COD	136 000	178 000	314 000
Total COD			11 230 654
CAD ¹			1 394 000
CAI ²			784 256
Coûts total pour le PAM			11 985 192
Contribution du Gouvernement	3 334 725	1 429 500	4 764 225

¹ Le montant des CAD est un chiffre indicatif et donné pour information. Le montant annuel des CAD pour un programme de pays est révisé chaque année après évaluation des besoins et des ressources disponibles.

² Le montant des CAI peut être modifié par le Conseil d'administration pendant la période sur laquelle porte le programme de pays.

ANNEXE IV

Activités du programme de pays — Cameroun



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
CAD	Coûts d'appui directs
CAI	Coûts d'appui indirects
COD	Coûts opérationnels directs
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
EDSC	Enquête démographique et de santé du Cameroun
EPT	Éducation pour tous
FAO	Organisation de Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
MINADER	Ministère de l'agriculture et du développement rural
MINEDUB	Ministère de l'éducation de base
ODD	Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)
ODDY	Centre régional de Yaoundé pour l'Afrique centrale
OMD	objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
PLA	Point de livraison avancé
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SNAR	Système national d'alerte rapide
TBS	Taux brut de scolarisation
TIEM	Transport intérieur, entreposage et manutention
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention
UCC	Unité centrale de coordination
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UPC	Unité provinciale de coordination
VIH/sida	Virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise